Objectifs :

PERMET L'OBTENTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DELIVREE PAR L'ETAT, OBLIGATOIRE POUR EXERCER DANS LES METIERS DE LA SECURITE PRIVEE

Public concerné et prérequis :

Prérequis :

Toutes personnes souhaitant exercer des fonctions dans le domaine de la sécurité privée et/ou événementielle, notamment en encadrement de manifestations sportives, culturelles, associatives et récréatives.

Qualification des intervenants :

Le formateur référent à plus de 15 ans d'expérience en sécurité privée et titulaire de la licence professionnelle « Sécurité des biens et des personnes » de l'université Paris Descartes.

Moyens pédagogiques et techniques :

Plus de 15 000m2 de terrain pour les mises en pratique. 1 500 m2 de locaux. Un PC Sécurité dédié. Un système de vidéoprotection avec plus de 10 caméras. Vidéoprojecteur, tableau blanc.

Durée, effectifs :

287 heures.
12 stagiaires.

Programme :

Programme Titre APS - 175h

Modalités d'évaluation des acquis :

• Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :- D'une mise en situation professionnelle, d'un entretien technique, d'un questionnaire professionnel et d'un questionnement à partir de production(s)

Sanction visée :

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Cahier ou carnet pour la prise de note

Délais moyens pour accéder à la formation :

Environ deux mois

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap peut solliciter l'aménagement de la formation suivie, pour compenser son handicap, s'il fragilise le suivi de sa formation.

Taux de réussite à la formation :

Aucune session

Taux de satisfaction de la formation :

Aucune session

Tarif :

5 200,00 €